

RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00791
Numéro SIREN : 751 285 743
Nom ou dénomination : Charpente habitat & Couverture sasu

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2019 sous le numéro de dépôt 5049

Greffe du tribunal de commerce de MELUN



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 19/06/2019

Numéro de dépôt : 2019/5049

Déposant :

Nom/dénomination : Charpente habitat & Couverture sasu

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 751 285 743

N° gestion : 2012 B 00791



5049



NEMOURIENNE GESTION COMPTABLE

Jean-Fabrice CHARPENTIER

Jean-Pierre RATEL

Experts Comptables

SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE

**35 RUE ORGIAZZI
77690 MONTIGNY SUR LOING**

COMPTES ANNUELS au 31/12/2017

*Documents Certifiés
Conformes*

• SIÈGE SOCIAL

Z.A.C. Le Clos Saint-Jean
SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS
B.P.524 • 77794 NEMOURS CEDEX
Tél. 01 64 45 54 60 - Fax. 01 64 29 19 22
Email courrielngc@nemourienne.com
www.nemourienne.com

• BUREAU ANNEXE

9, rue du Peintre Sisley
77250 MORET-SUR-LOING
Tél. 01 60 73 52 30
Fax. 01 64 31 10 76
Email courrielngc@orange-business.fr

Société d'Expertise Comptable • Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables & Comptables Agréés de la Région Paris - Ile de France
SAS au capital de 40 560 € • R.C. Melun : 76 B 37 • N° SIRET : 304 365 463 00021 • N° TVA Intracommunautaire : FR93 304 365 463



Sommaire

1. COMPTES ANNUELS	2
Attestation d'Expert Comptable	3
Bilan	4
Compte de résultat	6
2. ANNEXE	7
Règles et méthodes comptables	8
Etat des créances et des dettes	10
Immobilisations	11
Amortissements	13
Capital social et charges à payer	14
Produits à recevoir et CCA	15
Autres informations	16
3. DETAIL DES COMPTES	17
Bilan détaillé	18
Détail du compte de résultat	20
4. LIASSE FISCALE	22

COMPTES ANNUELS

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

COMPTES ANNUELS



Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 07/03/2017, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 17 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	186 496
Chiffre d'affaires	346 863
Résultat net comptable (Bénéfice)	19 082

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à NEMOURS CEDEX
Le 11/01/2019

CHARPENTIER JEAN FABRICE
EXPERT COMPTABLE

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	24 478	11 634	12 844	5 733
Autres immobilisations corporelles	4 203	1 658	2 545	1 428
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	28 681	13 292	15 389	7 161
Stocks				
En cours de production de biens	42 044		42 044	
Créances				
Clients et comptes rattachés	72 581	12 173	60 408	49 575
Fournisseurs débiteurs				2 286
Personnel	3 449		3 449	
Etat, Impôts sur les bénéfices	6 518		6 518	11 826
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	36 886		36 886	10 770
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	18 735		18 735	13 488
Disponibilités				5 289
Charges constatées d'avance	3 065		3 065	1 600
TOTAL ACTIF CIRCULANT	183 279	12 173	171 106	94 834
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	211 960	25 464	186 496	101 995

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	5 000	5 000
Report à nouveau	-9 404	3 798
Résultat de l'exercice	19 082	-13 202
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14 678	-4 404
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts</i>	4 044	6 084
<i>Découverts et concours bancaires</i>	15 498	17
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	19 542	6 100
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	27 779	32 313
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	31 974	7 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 449	11 105
<i>Personnel</i>	4 400	4 287
<i>Organismes sociaux</i>	17 337	13 162
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	34 338	28 454
Dettes fiscales et sociales	56 074	45 903
Autres dettes		3 977
TOTAL DETTES	171 818	106 398
TOTAL PASSIF	186 496	101 995

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%
MARGE COMMERCIALE				
Production vendue	346 863	100,00	399 183	100,00
Production stockée	42 044	12,12	-37 201	-9,32
Cie de matières et sous-traitance	169 895	48,98	142 401	35,67
MARGE DE PRODUCTION	219 013	63,14	219 581	55,01
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	346 863	100,00	399 183	100,00
MARGE BRUTE GLOBALE	219 013	63,14	219 581	55,01
Autres achats et charges externes	55 880	16,11	71 355	17,88
VALEUR AJOUTEE	163 133	47,03	148 225	37,13
Subventions d'exploitation	1 000	0,29	1 833	0,46
Impôts, taxes et verst assimilés	820	0,24	1 690	0,42
Charges de personnel	136 139	39,25	147 068	36,84
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	27 174	7,83	1 301	0,33
Reprises s/ charges et Transferts	5 517	1,59	2 488	0,62
Autres produits	8		23	0,01
Dot. amortissements et provisions	6 834	1,97	9 359	2,34
Autres charges	1		6 386	1,60
RESULTAT D'EXPLOITATION	25 864	7,46	-11 933	-2,99
Produits financiers			54	0,01
Charges financières	1 364	0,39	491	0,12
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	24 499	7,06	-12 370	-3,10
Produits exceptionnels	77	0,02		
Charges exceptionnelles	5 494	1,58	832	0,21
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-5 417	-1,56	-832	-0,21
RESULTAT DE L'EXERCICE	19 082	5,50	-13 202	-3,31
TOTAL DES PRODUITS	395 509		366 380	
TOTAL DES CHARGES	376 427		379 582	

COMPTES ANNUELS

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

ANNEXE



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. G.', located at the bottom right of the page.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 186 496 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 19 082 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/01/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 6 518 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	72 581	72 581	
Autres	46 853	46 853	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 065	3 065	
Total	122 500	122 500	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

ETAT DES DETTES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	15 498	15 498		
- à plus de 1 an à l'origine	4 044	2 146	1 897	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 449	36 449		
Dettes fiscales et sociales	56 074	56 074		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	27 779	27 779		
Produits constatés d'avance				
Total	139 844	137 947	1 897	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 013			
(**) Dont envers les associés	27 779			

Immobilisations

IMMOBILISATIONS CADRE A

	Valeur brute Début d'exercice	Augmentations : Réévaluations	Augmentations : Acquisitions
CADRE A			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immos incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions			12 563
Installations tech., matériel et outillage industriels	11 915		
Installations générales, agenc. et aménag. divers			2 500
Matériel de transport	850		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	853		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Tota	13 618		15 063
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	13 618		15 063

Immobilisations

IMMOBILISATIONS CADRE B

	Diminutions Par virement	Diminutions Par cession	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
CADRE B				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développ. (I)				
Autres postes d'immos incorporelles (II)				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. géné. agenc., aménag., constr.				
Instal. tech., matériel et outillage industriels			24 478	
215400 - Matériel industriel			24 478	
Instal. générales, agencements et aménag. divers				
Matériel de transport			3 350	
218200 - Matériel de transport			3 350	
Matériel de bureau et info. mobilier			853	
218310 - Matériel informatique			853	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III			28 681	
Immobilisations financières				
Particip. évaluées par mise en équival.				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immos financières				
Total IV				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)			28 681	

Amortissements

CADRE A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agenc. et aménagements co				
Install. techniques, matériel et outillage industri	6 182	5 452		11 634
Install. générales, agencements et aménagement				
Matériel de transport	102	1 098		1 200
Matériel de bureau et informatique , mobilier	174	284		458
Emballages récupérables et divers				
Total III	6 457	6 834		13 292
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	6 457	6 834		13 292

Capital social et charges à payer

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
TOTAL	50			50

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab.de crédit		27
168840 - Interets courus/emprunt		27
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 543	3 960
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	22 543	3 960
Dettes fiscales et sociales		318
438600 - Org.sociaux - charges À payer		318
Autres dettes		
TOTAL GENERAL	22 543	4 305

Produits à recevoir et CCA

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	2 911	
438700 - Org.sociaux - produits a recevoir	2 911	
Valeurs mobilière de placement		
Disponibilités		
Total général	2 911	

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
Charges constatées d'avance	3 065	1 600
486000 - Charges constatées d'avance	3 065	1 600
Total général	3 065	1 600

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



COMPTES ANNUELS

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DETAIL DES COMPTES



A handwritten signature in black ink, located at the bottom right of the page.

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	24 478,09	11 633,79	12 844,30	5 733,29
215400 - Matériel industriel	24 478,09		24 478,09	11 915,24
281540 - Amort matériel industriel		11 633,79	-11 633,79	-6 181,95
Autres immobilisations corporelles	4 202,90	1 657,71	2 545,19	1 427,63
218200 - Matériel de transport	3 350,00		3 350,00	850,00
218310 - Matériel informatique	852,90		852,90	852,90
281820 - Amortis. matériel de transport		1 199,67	-1 199,67	-101,53
281831 - Amort matériel informatique		458,04	-458,04	-173,74
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	28 680,99	13 291,50	15 389,49	7 160,92
Stocks				
En cours de production de biens	42 044,00		42 044,00	
335000 - Travaux en cours	42 044,00		42 044,00	
Créances				
Clients et comptes rattachés	72 581,04	12 172,81	60 408,23	49 574,60
411000 - Clients	58 960,99		58 960,99	48 127,36
416100 - Client douteux	13 620,05		13 620,05	13 620,05
491000 - Depreciations comptes clients		12 172,81	-12 172,81	-12 172,81
Fournisseurs débiteurs				2 286,00
401000 - Fournisseurs				2 286,00
Personnel	3 449,06		3 449,06	
425000 - Personnel - avances et acompte	537,78		537,78	
438700 - Org.sociaux - produits a recevoir	2 911,28		2 911,28	
Etat, Impôts sur les bénéfices	6 518,00		6 518,00	11 826,00
444000 - Etat - impôts / benefices	6 518,00		6 518,00	11 826,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	36 886,33		36 886,33	10 770,43
445660 - Tva deductible /achats b&s	237,78		237,78	
445661 - Tva deductible/ autoliquidation	4 393,85		4 393,85	
445670 - Credit de tva a reporter	5 682,00		5 682,00	9 384,00
445712 - TVA collectée 5.5%	494,49		494,49	
445730 - T.v.a. / acomptes clients				364,93
445830 - Remboursement T.V.A.	22 321,00		22 321,00	
445860 - T.v.a. / frs factures non parvenu	3 757,21		3 757,21	660,00
445870 - T.v.a./ clients factures a etablir				361,50
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	18 735,34		18 735,34	13 487,84
409100 - Fournisseurs - acomptes s/com	18 735,34		18 735,34	13 487,84
Disponibilités				5 288,89
512100 - Banque credit lyonnais				5 288,89
Charges constatées d'avance	3 065,47		3 065,47	1 600,00
486000 - Charges constatées d'avance	3 065,47		3 065,47	1 600,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	183 279,24	12 172,81	171 106,43	94 833,76
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	211 960,23	25 464,31	186 495,92	101 994,68

Bilan détaillé

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	5 000,00	5 000,00
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	5 000,00	5 000,00
Report à nouveau	-9 403,66	3 798,12
110000 - Report a nouveau créditeur		3 798,12
119000 - Report a nouveau débiteur	-9 403,66	
Résultat de l'exercice	19 081,92	-13 201,78
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14 678,26	-4 403,66
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts</i>	4 043,72	6 083,87
164100 - L.c.l. 10 k€ 14/19	4 043,72	6 056,87
168840 - Interets courus/emprunt		27,00
<i>Découverts et concours bancaires</i>	15 498,12	16,60
512100 - Banque credit lyonnais	15 481,52	
512110 - Banque c.i.c.	16,60	16,60
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	19 541,84	6 100,47
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	27 779,35	32 313,03
455000 - C/c mr vaquette jean philippe	27 779,35	32 313,03
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	31 973,52	7 000,00
419100 - Clients - acomptes sur commandes	31 973,52	7 000,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 448,66	11 105,08
401000 - Fournisseurs	13 905,43	7 145,08
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	22 543,23	3 960,00
<i>Personnel</i>	4 399,96	4 287,12
421000 - Personnel - remunerations dues	4 399,96	4 287,12
<i>Organismes sociaux</i>	17 336,63	13 162,06
431000 - U.r.s.s.a.f	10 056,00	8 916,00
437320 - P.r.o.btp retraite	3 427,63	2 911,28
437600 - C.i.b.t.p - congés payés	3 853,00	1 016,78
438600 - Org.sociaux - charges À payer		318,00
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	34 337,70	28 454,06
445710 - Tva collectee 20%	401,07	
445711 - Tva collectee/autoloiquidation	4 393,85	
445713 - TVA collectée 10%	994,13	
445715 - T.v.a. collectee		4 262,41
445720 - T.v.a. collectee/douteux	1 447,25	1 447,25
445800 - T.v.a. à régulariser	27 101,40	22 744,40
Dettes fiscales et sociales	56 074,29	45 903,24
Autres dettes		3 976,52
418100 - Clients - factures a etablir		3 976,52
TOTAL DETTES	171 817,66	106 398,34
TOTAL PASSIF	186 495,92	101 994,68

Détail du compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%
MARGE COMMERCIALE				
Production vendue	346 863,23	100,00	399 182,51	100,00
704000 - Vente Travaux 5.5%	29 282,28	8,44	102 093,75	25,58
704110 - Ventes travaux 20%	16 255,07	4,69	128 257,58	32,13
704120 - Ventes travaux auto liquidation	161 613,51	46,59	43 824,94	10,98
704410 - Ventes travaux 10%	139 712,37	40,28	126 632,27	31,72
709400 - R.r.r.accordÉS s/travaux			-1 626,03	-0,41
Production stockée	42 044,00	12,12	-37 201,00	-9,32
713400 - Variation encours product. services	42 044,00	12,12	-37 201,00	-9,32
Cie de matières et sous-traitance	169 894,65	48,98	142 400,84	35,67
601000 - Achats matieres 1eres	131 819,77	38,00	120 535,26	30,20
604000 - Depolia - dechets	1 072,84	0,31	6 298,14	1,58
604100 - Prorata chantier	829,12	0,24		
605000 - Sous traitance	14 203,71	4,09	15 567,44	3,90
605100 - Sous traitance auto liquidee	21 969,21	6,33		
MARGE DE PRODUCTION	219 012,58	63,14	219 580,67	55,01
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	346 863,23	100,00	399 182,51	100,00
MARGE BRUTE GLOBALE	219 012,58	63,14	219 580,67	55,01
Autres achats et charges externes	55 879,76	16,11	71 355,43	17,88
606130 - Fournitures gaz			38,25	0,01
606140 - Carburant	9 137,57	2,63	10 830,17	2,71
606300 - Petit outillage /equipment	849,15	0,24	3 390,82	0,85
606400 - Fournitures de bureau	329,03	0,09	1 765,32	0,44
612220 - Lixibail vito ed-192-rb 16/20	6 565,92	1,89	3 282,96	0,82
613520 - Locations materiel de transport	8 775,38	2,53	26 122,05	6,54
613521 - Mercedes vito ed-179-rb -16/20	6 637,56	1,91	3 318,78	0,83
613531 - Location hebergement site internet	123,60	0,04	107,67	0,03
615510 - Entretien / materiel	69,10	0,02	171,52	0,04
615520 - Entretien / materiel transport	5 470,97	1,58	419,92	0,11
615600 - Maintenance	2 693,57	0,78	900,00	0,23
616000 - Primes d'assurance	7 552,22	2,18	6 499,18	1,63
618110 - Frais de qualification	80,00	0,02	80,00	0,02
618500 - Frais de seminaires			162,30	0,04
619000 - R.r.r. obtenus/ services exterieurs			-1 264,91	-0,32
622600 - Honoraires comptable	3 300,00	0,95	6 704,17	1,68
622700 - Frais d'actes et contentieux	53,16	0,02	133,15	0,03
623100 - Annonces et insertions			1 625,00	0,41
623300 - Foires et expositions			494,00	0,12
623400 - Cadeaux À la clientÈle	32,54	0,01	177,50	0,04
624100 - Transports / achats	1 094,75	0,32	2 427,13	0,61
624200 - Transports / ventes	150,38	0,04		
625100 - Voyages et déplacements	645,89	0,19	558,59	0,14
625600 - Missions			339,28	0,08
625700 - Receptions	219,50	0,06	292,93	0,07
626100 - Frais postaux	140,50	0,04	262,47	0,07
627000 - Services bancaires	1 313,97	0,38	1 541,18	0,39
628100 - Cotisation	645,00	0,19	904,00	0,23

Détail du compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%
628200 - Decoration			72,00	0,02
VALEUR AJOUTEE	163 132,82	47,03	148 225,24	37,13
Subventions d'exploitation	1 000,00	0,29	1 833,33	0,46
740000 - Subventions d'exploitation	1 000,00	0,29	1 833,33	0,46
Impôts, taxes et verst assimilés	820,00	0,24	1 689,52	0,42
635111 - C.f.e. / c.v.a.e	820,00	0,24	815,00	0,20
635430 - Cartes grises			727,52	0,18
637800 - Taxes diverses			147,00	0,04
Charges de personnel	136 138,81	39,25	147 067,66	36,84
641000 - Salaires bruts	91 802,74	26,47	99 592,49	24,95
645100 - U.r.s.s.a.f.	27 809,10	8,02	28 530,41	7,15
645320 - Probt p -retraite /prevoyance	8 683,97	2,50	8 860,37	2,22
645600 - C.i.b.t.p. congés payés	14 361,00	4,14	15 586,22	3,90
647500 - Medecine du travail et pharmacie			89,17	0,02
649000 - Credit d'impot c.i.c.e	-6 518,00	-1,88	-5 591,00	-1,40
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	27 174,01	7,83	1 301,39	0,33
Reprises s/ charges et Transferts	5 516,99	1,59	2 488,30	0,62
791000 - Remboursement charges	5 516,99	1,59	2 488,30	0,62
Autres produits	8,12		22,88	0,01
758000 - Produits divers gestion courante	8,12		22,88	0,01
Dot. amortissements et provisions	6 834,28	1,97	9 359,46	2,34
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	6 834,28	1,97	3 821,58	0,96
681740 - Dot/depreciaition comptes clients			5 537,88	1,39
Autres charges	1,32		6 385,99	1,60
658000 - Differences arrondis	1,32		6 385,99	1,60
RESULTAT D'EXPLOITATION	25 863,52	7,46	-11 932,88	-2,99
Produits financiers			54,00	0,01
765000 - Escomptes obtenus			54,00	0,01
Charges financières	1 364,30	0,39	490,90	0,12
661100 - Intérêts / emprunt	303,81	0,09	482,92	0,12
661600 - Agios bancaires	1 060,49	0,31	7,98	
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	24 499,22	7,06	-12 369,78	-3,10
Produits exceptionnels	76,50	0,02		
771800 - Autres produits except. de gestion	76,50	0,02		
Charges exceptionnelles	5 493,80	1,58	832,00	0,21
671200 - Penalites- amendes non deductibles	775,80	0,22	832,00	0,21
671800 - Charges exceptionnelles / gestion	4 718,00	1,36		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-5 417,30	-1,56	-832,00	-0,21
RESULTAT DE L'EXERCICE	19 081,92	5,50	-13 201,78	-3,31
TOTAL DES PRODUITS	395 508,84		366 380,02	
TOTAL DES CHARGES	376 426,92		379 581,80	

COMPTES ANNUELS

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

LIASSE FISCALE



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. G.', is written over the bottom right corner of the page.

01/01/2017

31/12/2017

X

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société : SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE

Adresse du siège social :

SIRET : 7 5 1 2 8 5 7 4 3 0 0 0 1 7

Adresse du principal établissement : 35 RUE ORGIAZZI
77690 MONTIGNY SUR LOING

Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées : Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION

1 **Résultat fiscal** Bénéfice imposable à 33,1/3 % : 0

Bénéfice imposable à 28% : 0

Déficit : 0

Bénéfice imposable à 15% : 0

2 **Plus-values**

PV à long terme imposables à 15% : 0

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% : 0

PV à long terme imposables à 19% : 0

Autres PV imposables à 19% : 0

PV à long terme imposables à 0% : 0

PV exonérées art. 238 quinquies : 0

3 **Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles art. 44 *septies* Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies* Autres dispositifs Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Sociétés d'investissements immobiliers cotées Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15%

4 **Option pour le crédit d'impôt outre-mer :**

Dans le secteur productif, art. 244 quater W Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPOSITIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné Visa : CGA

Nom, adresse, téléphone, Télécopie

- du professionnel de l'expertise comptable : SAS NEMOURIENNE GESTION COMPTABLE
ZAC LE CLOS ST JEAN 77794 NEMOURS CEDEX Tél : 01.64.45.54.60

- du conseil : Tél :

- de l'association agréée : Tél :

- N° d'agrément de l'AA :

Cegid Group





IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD
2018

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾ Total (a à h)				

G. RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

1 Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	2 Pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou usufruit	3 Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			4 à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				5 Indemnités forfaitaires	6 Remboursements	7 Indemnités forfaitaires	8 Remboursements
VAQUETTE 35, RUE ORGIAZZI 77690 MONTIGNY SUR LOING	100	2017					

H. DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I. CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	MOINS-VALEURS À LONG TERME IMPOSÉES A L'IS
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVL de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

Cegid Group



[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 35 RUE ORGIAZZI 77690 MONTIGNY SUR LOING Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 7 5 1 2 8 5 7 4 3 0 0 0 1 7Néant *Exercice N clos le,
31/12/2017

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	24 478	AS	11 633	12 844
		Autres immobilisations corporelles	AT	4 202	AU	1 657	2 545
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	28 680	BK	13 291	15 389	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN	42 044	BO		42 044
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	18 735	BW		18 735
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	72 581	BY	12 172	60 408
		Autres créances (3)	BZ	46 853	CA		46 853
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 065	CI		3 065	
	TOTAL (III)	CJ	183 279	CK	12 172	171 106	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	211 960	1A	25 464	186 495	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)		DA	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC			
	Réserve légale (3)		DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG			
	Report à nouveau		DH	(9 403)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	19 081		
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées *		DK			
TOTAL (I)			DL	14 678		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM			
	Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP			
	Provisions pour charges		DQ			
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	19 541		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	27 779		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	31 973		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	36 448		
	Dettes fiscales et sociales		DY	56 074		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
Compte régul.	Autres dettes		EA			
	Produits constatés d'avance (4)		EB			
TOTAL (IV)			EC	171 817		
Ecart de conversion passif*		(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	186 495		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	137 946		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	15 498		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



M. G.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE		Exercice N		Total	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	
	Salaires et traitements*			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	76	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	76	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	5 493	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	5 493	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(5 417)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	395 508	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	376 426	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	19 081
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	6 565
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	5 516
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		
			obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales			775		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			4 718		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				76	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
						4		
Désignation de l'entreprise SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE Néant <input type="checkbox"/> *								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD		KE		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants M2	KP		KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	11 915	KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		
		Matériel de transport *		KY	850	KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	852	LC		
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		
	Avances et acomptes			LK		LL		
	TOTAL III			LN	13 618	LO		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
Autres participations			8U		8V			
Autres titres immobilisés			1P		1R			
Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U			
TOTAL IV			1Q		1R			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			0G	13 618	0H			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				par virement de poste à poste		3		
				1		4		
				2				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LW		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	24 478	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers			IU		MM	
		Matériel de transport			IV		MP	3 350
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	852
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		
Avances et acomptes			NC		ND			
TOTAL III			IY		NG	28 680		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		
	Autres participations			I0		0X		
	Autres titres immobilisés			1I		2B		
	Prêts et autres immobilisations financières			1J		2E		
	TOTAL IV			13		NJ		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		0K	28 680		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



M. M.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURENéant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	6 181	QA	5 451	QB		QC	11 633
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	101	QI	1 098	QJ		QK	1 199
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	173	QM	284	QN		QO	458
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	6 457	QV	6 834	QW		QX	13 291
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	6 457	ØP	6 834	ØQ		ØR	13 291

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9		S1		S2		S3		S4
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8		V9		W1		W2		W3
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2	X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL					NM						NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURENéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	12 172
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	12 172
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	12 172
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF		
	- financières		UG	UH		
	- exceptionnelles		UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	13 620		13 620				
	Autres créances clients			UX	58 960		58 960				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	537		537				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	2 911		2 911				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	6 518		6 518				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	36 886		36 886				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS	3 065		3 065				
	TOTAUX				VT	122 499	VU	122 499	VV		
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	15 498		15 498					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	4 043		2 146		1 897			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A								
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	36 448		36 448					
Personnel et comptes rattachés			8C	4 399		4 399					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	17 336		17 336					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	34 337		34 337					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J								
Groupe et associés (2)			VI	27 779		27 779					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ								
Produits constatés d'avance			8L								
TOTAUX				VY	139 844	VZ	137 946		1 897		
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	27 779	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	2 013	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						



[Signature]

Désignation de l'entreprise : SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE						Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31/12/2017				
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				à réintégrer :		WA	19 081		
			de son conjoint		moins part déductible*				WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			XE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW	775		
	Amendes et pénalités		WJ	775	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8			
			- imposées au taux de 0 %						ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme						WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions						WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			WQ			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
								TOTAL I	WR	19 857		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV			
			- imposées au taux de 0 %						WH			
			- imposées au taux de 19%						WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			XA			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY	
	Majoration d'amortissement*										XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5	XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		0V	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC				
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)										PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			XG	6 518	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	XH	6 518		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	13 339		XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL	13 339		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN			XO			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	30 503	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	13 339	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	17 163	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	17 163	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓		
	ligne WI		↓
		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

xu



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	3 798	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB					
						- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(13 201)		Dividendes		ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF					
				Report à nouveau		ZG	(9 403)					
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	(9 403)					
TOTAL I										TOTAL II		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7		YQ					
	Engagements de crédit-bail immobilier										YR	
	Effets portés à l'escompte et non échus										YS	
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance										YT	38 074
	Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8		XQ	15 536				
	Personnel extérieur à l'entreprise										YU	
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	3 353
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
	Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES	645	ST	36 990				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	93 954
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	820
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS		9Z					
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	820	
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée										YY	18 832
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	37 144
DIVERS	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2017) *										ØB	82 267
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS	
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP					-- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩

CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

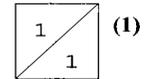
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <u>01/01/2017</u> et clos le : <u>31/12/2017</u>		Durée en nombre de mois <u>12</u>	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	346 863
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	346 863
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	8
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	1 000
Variation positive des stocks		OD	42 044
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	5 516
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	48 569
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		ON	131 819
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	71 852
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité courante		OY	
TOTAL 3		OJ	203 673
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		OG	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 191 759
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		SA	191 759
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	346 863
Effectifs au sens de la CVAE		EY	4
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 7 GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 1 7
Date de cessation		HR	/ / / / / / / / / / / /
VI Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel		YP	4
Dont apprentis		YF	1
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI) N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 7 5 1 2 8 5 7 4 3 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE

ADRESSE (voie) 35 RUE ORGIAZZI

CODE POSTAL 77690 VILLE MONTIGNY SUR LOING

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 50

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique VAQUETTE Prénom(s)

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 29/10/1964 N° Département 91 Commune PALAISEAU Pays FRANCE

Adresse : N° 35 Voie RUE ORGIAZZI

Code Postal 77690 Commune MONTIGNY SUR LOING Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Handwritten signature

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 7 5 1 2 8 5 7 4 3 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE

ADRESSE (voie) 35 RUE ORGIAZZI

CODE POSTAL 77690 VILLE MONTIGNY SUR LOING

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Exercice ouvert le	01/01/2017	Clos le	31/12/2017
--------------------	------------	---------	------------

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise
	75128574300017
SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE 35 RUE ORGIAZZI 77690 MONTIGNY SUR LOING	Ancienne adresse (en cas de changement) :

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)	<input type="checkbox"/>	Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère

CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT

A – Sur les rémunérations versées hors départements d'outre-mer (DOM)		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année, ¹ hors rémunérations versées dans les DOM)	1	83 799
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 7%)	2	5 866
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ² (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	83 799
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 7%) x 10/90)	3b	652
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	6 518
B – Sur les rémunérations versées dans les DOM		
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	5	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 5 x 9%) ³	6	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ⁴ (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	7a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 7a x 9%) x 10/90)	7b	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 6 + ligne 7b)	8	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 12)	9	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9)	10	6 518
<i>Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer</i>	11	

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

² Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

³ Pour des rémunérations versées en 2016 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 9 %

⁴ Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.



[Signature]

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montants imputés sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20)	21	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	22	6 518

- Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 17 et 18 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipée ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFi) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.





Charpente
Aménagement de combles
Aménagement extérieur
vérandas bois
Couverture

35 rue Orgiazzi 77690 Montigny sur loing

Procès-verbal d'assemblée générale des associés

Sas au capital de 5000 euros

dont le siège social se situe au 35 rue orgiazzi 77690 Montigny/loing

inscrite au RCS de Melun sous le numéro 751285743

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire pour affectation du résultat de l'exercice 2017 en date du 15/01/2019

L'assemblée générale est présidée par Mr jph Vaquette, et est convoqué conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de la société. L'assemblée donne acte de cette déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Associé présent

Est présent ou représenté, et a signé la feuille de présence annexée au présent procès verbal:

jph Vaquette associé unique

Cet ensemble représentant la proportion requise par les statuts de la société, l'assemblée est ainsi habilitée à prendre toutes les décisions ordinaires.

Documents soumis à l'assemblée

Les documents et rapports suivants ont été soumis à l'assemblée lors de la convocation, et sont mis à sa disposition pour l'assemblée générale:

Ces pièces ont bien été communiquées dans les délais légaux avant la date de la présente réunion.

Ordre du jour

l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017

- l'affectation du résultat de l'exercice

Résolution 1 - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017

Siret 751 285 743 00017

R.C.S Melun 751 285 743

TVA FR751 285 743





SARPENTE HABITAT & COUVERTURE SAS

35 rue Orgiazzi 77690 Montigny sur loing

Résolution2 - Affectation des Résultats

L'Assemblée générale constate l'existence de résultats positifs se composant ainsi:

constatation des résultats:

Résultat de l'exercice = +19 082 €

Et décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31/12/2017 de la manière suivante:

Dividendes =0

En application de l'article 243 bis du CGI, l'Assemblée générale prend acte que le montant du dividende mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants:

0€

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

l'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, il est décidé de lever la séance.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès verbal pour servir et faire valoir ce que de droit,

Fait à montigny sur loing, le 15 janvier 2019 en 2 exemplaires

le président

J.Vaquette

Siret 751 285 743 00017

R.C.S Melun 751 285 743

TVA FR751 285 743

